



Par Aline Chenu,
ergothérapeute
au CHI de Poissy
Saint Germain-en-Laye

Obtention du permis aménagé

Par Aline Chenu

L'automobile apporte autonomie et indépendance pour certaines activités, qu'elles soient sociales, familiales ou professionnelles.

Le fait de conduire est laissé à l'appréciation de l'usager qui est une personne responsable et capable de juger de son propre état.

Nous, conducteurs, nous devons juridiquement et physiquement être aptes.

Il faut toujours avoir à l'esprit que notre conduite ne doit mettre ni les autres personnes ni nous-même en danger. La manœuvre du véhicule et le maniement des commandes doivent être efficaces et rapides notamment en situation d'urgence.

Toute personne atteinte d'une pathologie entraînant une incapacité fonctionnelle doit être examinée pour évaluer les facteurs de risque pour la sécurité routière. Les conditions d'aptitudes sont ainsi mentionnées dans l'Arrêté du 21 décembre 2005 (version consolidée au 15 septembre 2010).

L'aménagement du permis de conduire est obligatoire, de par la loi, pour les personnes en situation de handicap présentant certains troubles.

Si un accident de la route survient sans l'obtention du permis aménagé, votre assureur est en droit de ne pas vous couvrir...

C'est à vous de faire les démarches.

Voici quelques informations pour l'obtention d'un permis aménagé et des adresses utiles.

le permis est délivré ou maintenu de manière provisoire pour cinq ans maximum. Cela implique un renouvellement régulier des démarches mais permet à la Commission médicale de suivre l'évolution de la pathologie.

Pour information, si votre véhicule est équipé d'un embrayage automatique ou d'une boîte automatique, l'attribution d'un permis mention restrictive "embrayage adapté" et/ou "changement de vitesse adapté" est autorisée.

Adresse des centres d'évaluation préparant à la conduite en ile-de-France

INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES SERVICE ERGOTHERAPIE

6, boulevard des Invalides - 75007 PARIS
Tél : 01 40 63 23 90
ergotherapie@invalides.fr

HOPITAL RAYMOND POINCARE

104, boulevard Raymond Poincaré - 92380 GARCHES
Tél : 01 47 10 77 45 - b.marchal@rpc.aphp.fr

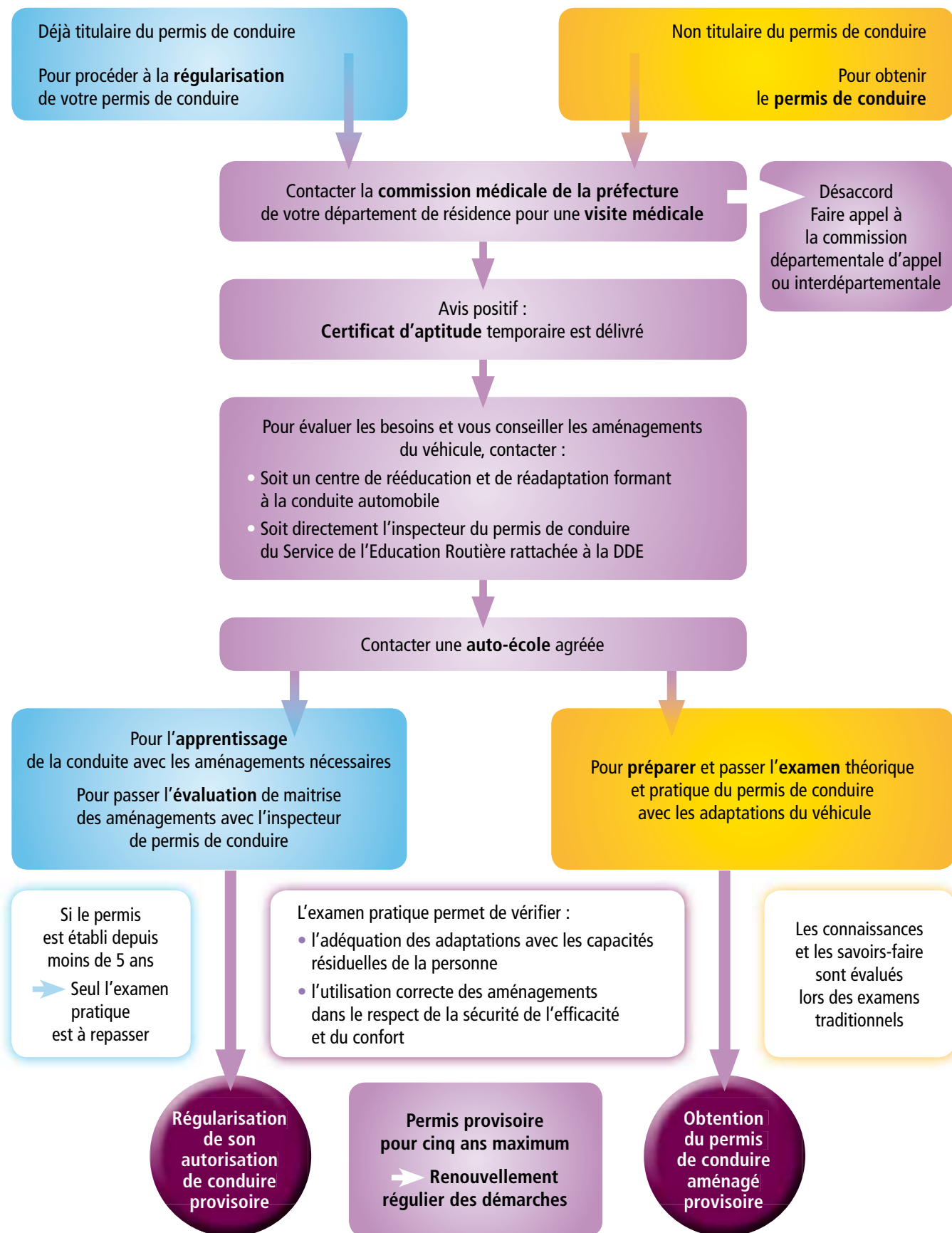
CENTRE HOSPITALIER DU VEXIN

Parc de la Buaille - 95510 AINCOURT
Tél : 01 34 79 43 88 - ergotherapie@ch-vexin.fr

CENTRE MEDICAL ET PEDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD

5, rue Pasteur - 95570 BOUFFÉMONT
Tél : 01 39 35 35 35 (standard),
01 39 35 35 70 (ergo)
ergotherapie.mpr@fsef.net

Démarche pour l'aménagement du permis de conduire



AUTO-ÉCOLES AGREEES en Ile-de-France pour l'enseignement de la conduite aux véhicules aménagés

	COORDONNÉES DES AUTO-ÉCOLES	AMÉNAGEMENT DE LEUR VÉHICULE
78 - YVELINES	AUTO-ÉCOLE DE LA GEOLE 29 bis, rue de la Geôle - 78680 EPONE Tél : 01 30 95 62 54	Boule et boîtier au volant, accélérateur et frein au volant, tirer-pousser, pédales inversées, boîte auto.
	ÉCOLE DE CONDUITE DU SOLEIL 54, rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES Tél : 01 30 62 91 93	Boule et boîtier au volant, pédales inversées, tirer-pousser, boîte auto.
92 - HAUTS-DE-SEINE	CER COLOMBES 21, rue Gabriel Péri - 92700 COLOMBES Tél : 01 47 86 05 50	Boîte auto, boule au volant avec satellite, pédales inversées, accélérateur-frein au volant.
	ÉCOLE DE CONDUITE DE VAUCRESSON 89, bd de la République - 92420 VAUCRESSON Tél : 01 47 41 49 01	Boule et cercle au volant, pédales inversées, boîte auto, tirer-pousser.
	ECF PRELUDE FORMATION 200, rue Adolphe Pajeaud - 92160 ANTONY Tél : 01 55 59 80 90 et 02 38 30 30 00	Boîte auto, boule au volant et satellite, inversion de pédales, accélérateur au volant droit et gauche, levier frein à gauche, cercle au volant.
	CER CLICHY LA GARENNE 2, place de la République - 92100 CLICHY LA GARENNE Tél : 01 47 30 42 80	Cercle accélérateur, levier frein à droite, inversion de pédales, satellite.
95 - VAL D'OISE	AUTO ECOLE SAAB 27, bd Henri Bergson - 95200 SARCELLES Tél : 01 39 90 38 12	Boule au volant et satellite pour les commandes secondaires, accélérateur et frein au volant, pédales inversées, boîte auto.
	CER ERMONT 18, rue de Stalingrad - 95120 ERMONT Tél : 01 34 15 81 99	Boîte de vitesse automatique.
	AUTO ECOLE SYMPA 78 ter, avenue Jean Jaures - 95330 DOMONT Tél : 01 39 91 30 65	Boîte de vitesse automatique.
	AUTO ECOLE VAUCELLES 2, rue de Vaucelles - 95150 TAVERNY Tél : 01 30 40 91 90 - 06 03 20 11 72	Boîte de vitesse automatique, boule au volant et fourches variées avec satellite pour les commandes secondaires, inversion de pédales, cercle accélérateur, levier tirer-pousser, frein accélérateur à gauche ou à droite, combiné frein accélérateur sous le volant à gauche ou à droite, réhausseur de pédales.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter également : CEREMH (Centre de Ressources Et d'innovation Mobilité Handicap)
10, 12 avenue de l'Europe - 78140 VELIZY
Tél : 01 39 25 49 87 - Email : contact@ceremh.org
Site : <http://ceremh.org/>

AIDES FINANCIERES

Une fois l'obtention du permis adapté, il faudra trouver un véhicule adapté ou solliciter des aides financières pour adapter votre véhicule.

- Vous souhaitez faire une demande de Prestation de Compensation, contacter votre MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

- Vous avez un projet de réinsertion professionnelle :
 - Contactez l'AGEFIPH (Association pour les Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) (www.agefiph.fr) si vous travaillez dans le secteur privé,
 - Contactez le FIPHFP (www.fiphfp.fr) si vous travaillez dans le secteur public.
- D'autres organismes peuvent vous attribuer une subvention :
 - CAF • Mutuelle • Mairie auprès du service d'action sociale • Comité d'entreprise • Conseils régionaux •